

02 août 2021 -10:15

## Prison de Namur : rénovation terminée pour la 3e aile !

Depuis fin juin 2021, la 3e aile totalement rénovée dans la prison de Namur héberge à nouveau des détenus. Comme les deux premières ailes rénovées, il s'agit d'une rénovation en profondeur.

Les dimensions de toutes les baies de portes et de fenêtres des cellules ont été élargies et dotées de nouvelles menuiseries intérieures et extérieures. Les murs et les plafonds ont été refaits et recouverts d'une peinture époxy permettant de limiter les dégâts de vandalisme et de faciliter le nettoyage. Le sol a été recarrelé et le mobilier des cellules renouvelé par du mobilier fixe et métallique. Enfin, toutes les installations techniques ont été totalement refaites (chauffage, électricité, sanitaires, ventilation) alors que les nouvelles installations de communication et de sécurité ont été étendues à cette aile.

*« La rénovation de la troisième aile de la prison de Namur permet d'améliorer les infrastructures en les rendant plus spécifiques et plus humaines, notamment au regard des détenus internés dans l'aile psychiatrique qui, elle, devrait être opérationnelle pour la fin de cette année. » commente Mathieu Michel, secrétaire d'État à la Digitalisation, chargé de la Simplification administrative, de la Protection de la vie privée et de la Régie des Bâtiments.*

*« Ces travaux font partie de la phase 2 qui a commencé en mai 2020 et qui concerne non seulement la rénovation de cette aile C, mais également celle de la 4e et dernière aile, ainsi que de la section psychiatrique et du centre panoptique. Le résultat est à la hauteur des attentes et permet de répondre aux besoins de fonctionnement d'une prison moderne. » indique Laurent Vrijdaghs, Administrateur général de la Régie des Bâtiments.*

La fin de la seconde phase est prévue en mai 2022 et son coût total s'élève à environ 9,5 millions d'euros.

## Une rénovation en plusieurs phases

La Régie des Bâtiments rénove en profondeur la prison de Namur. Afin de maintenir le bon fonctionnement de la prison, le projet s'organise en plusieurs phases.

Entre mai 2017 et mai 2019, la première phase concernait la rénovation des ailes B et D, ainsi que de certains préaux, cours et locaux techniques.

Entre 2019 et 2020, la Régie des Bâtiments s'est également chargée du nettoyage des façades de la cour d'entrée et des façades extérieures du bâtiment d'entrée.

Depuis mai 2020, la seconde phase de rénovation a commencé et concerne les ailes A et C, ainsi que l'aile psychiatrique et le centre panoptique.

La rénovation de l'aile C s'est achevée en juin 2021.

Les travaux dans l'aile psychiatrique ont débuté début mai et devraient s'achever en décembre 2021.

Les travaux dans l'aile A et le centre panoptique débuteront, quand à eux, début août 2021. La fin de ces derniers travaux est prévue en mai 2022.

[Plus d'informations sur ce projet sur notre site web.](#)

## Fiche technique

Propriétaire : État belge

Maître d'ouvrage : Régie des Bâtiments

Occupant : SPF Justice

Études et direction des travaux : Régie des Bâtiments

Phase 2 (rénovation aile A et C, aile psychiatrique et centre)

Entrepreneur : Duchêne S.A.

Durée estimée des travaux : mai 2020 - mai 2022

Coût des travaux : environ 9.500.000 € TVAC

Phase 1 (rénovation aile B et D)

Entrepreneur : SM Louis Duchêne-BPC

Durée des travaux : mai 2017 - mai 2019

Coût des travaux : environ 7.000.000 € TVAC

Régie des Bâtiments  
Avenue de la Toison d'Or 87 boîte 2  
1060 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 541 65 11  
<http://www.buildingsagency.be>

Johan Vanderborght  
Porte-parole  
+32 (0)479 31 26 91  
[johan.vanderborght@buildingsagency.be](mailto:johan.vanderborght@buildingsagency.be)